

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Minvoul: les nouveaux bacheliers honorés par le ministre Nkea Ndzigue

**ILS** ont reçu la somme de 3 millions de francs à se partager.

E. EBANG-MVE  
Minvoul/Gabon

**L**ES 95 candidats admis au baccalauréat 2021 – sur les 115 présentés par les 3 établissements secondaires que compte le département du Haut-Ntem (Minvoul) – ont été récompensés dernièrement par le ministre Francis Nkea Ndzigue, illustre fils de la localité. Ils ont reçu la coquette somme de 3 millions de francs, qu'ils se sont partagés, pour faire face aux formalités d'admission dans les universités et grandes Écoles. Le même montant leur avait déjà été

remis au début dudit examen, par le même bienfaiteur. Empêché, le membre du gouvernement s'est fait représenter à cette cérémonie par l'ancien directeur d'académie provinciale (DAP) du Woleu-Ntem, Alain-Paul Abane Nkassa, également fils de la localité. Ce dernier a précisé que le geste d'encouragement et de félicitations du ministre Francis Nkea Ndzigue, s'inscrit dans le respect de "ses engagements sur des valeurs de solidarité et de partage chères au président de la République, Ali Bongo Ondimba".

M. Abane Nkassa, au nom du ministre, a ensuite félicité les nouveaux bacheliers de Minvoul, ainsi que les corps enseignant et administratif du lycée



Vue des bacheliers 2021 de Minvoul, honorés par le ministre Nkea Ndzigue.

public François-Assogo-Eyeme (LPFAE) de Minvoul, du lycée protestant Basile-Ndong-Nnang (LPBNN) d'Ebomane et du lycée Saint-Jean (LSJ) de Minvoul, pour les brillants résultats obtenus au baccalauréat 2021. Soit un taux de réussite global de 82,61 %

pour les trois établissements. Il n'a pas manqué d'exhorter les Minvulois présents à la cérémonie, à toujours faire confiance au président de la République, et à son gouvernement, qui ne ménagent aucun effort pour améliorer le quotidien de leurs

compatriotes.

Les représentants des bacheliers et de leurs parents ont salué le geste et loué les efforts consentis par le ministre bienfaiteur, en faveur des populations et de ses frères et sœurs du département du Haut-Ntem.

## Malinga : don de machines à moudre du manioc et à presser la canne à sucre aux coopératives



Photo: Eric Laphéta

**Geste de remise symbolique des machines à moudre du manioc.**

**UN** geste du député de la contrée, Philippe Nzengué Mayila.

Eric LAPETHA  
Malinga/Gabon

**C'**EST un véritable ouf de soulagement que viennent de pousser certains habitants du département de la Louétsi-Bibaka (Malinga), notamment ceux réunis au sein des associations de femmes et coopératives composées essentiellement d'hommes. Et pour cause, ces derniers ont

reçu dernièrement un don composé de machines à moudre du manioc et à presser la canne à sucre de la part de leur élu, l'honorable Philippe Nzengué Mayila.

Le parlementaire répond ainsi, mais favorablement, à une sollicitation à lui faite par des femmes et des hommes de la Louétsi-Bibaka, réunis au sein des structures associatives et/ou coopératives villageoises.

Fatigués de moudre le manioc et de presser la canne à sucre avec les mains, ils avaient sollicité de leur député l'octroi de machines appropriées pour leur faciliter le travail. Ce qui vient d'être fait. A leur grande satisfaction.

Le député Nzengué Mayila a saisi l'occasion pour demander aux heureux bénéficiaires de faire un bon usage du matériel reçu. Pour que chaque membre des coopératives respectives puisse en profiter aussi longtemps que possible.

Au nom des acquéreurs, Pauline Djidona et Espérance Ngombi, ont promis de relayer les consignes d'utilisation auprès des autres membres et sympathisants.

Notons, pour terminer, que l'honorable Philippe Nzengué, parallèlement deuxième questeur à l'Assemblée nationale, a également offert du matériel divers aux différents services déconcentrés de la commune de Malinga.

C'est sa manière de contribuer à leur fonctionnement au quotidien.

## Port-Gentil: des cartables inondent déjà le marché



Photo: Julie Nguimbi

**Que de cartables de toutes sortes !**

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

**E**N attendant la rentrée effective des classes le 27 septembre prochain, les parents d'élèves investissent déjà les espaces commerciaux proposant les fournitures scolaires dans leurs rayons. En plus des cahiers, livres, crayons... nombreux s'intéressent aux cartables. Ils n'ont que l'embarras du choix. On les trouve dans les magasins homologués et dans l'informel. Les marques et les prix varient d'un endroit à l'autre. C'est la valse des étiquettes ! "Les cartables qui, hier, coûtaient

6 000 francs ont vu les prix doubler", témoigne une dame au milieu de ses enfants. Évidemment, les fabricants se sont employés à porter des touches sur les sacs de façon à vite accrocher le regard des enfants. Des écriteaux, des dessins qui leur sont familiers. On peut y découvrir, par exemple, "Mickey", "Disney", ou encore les effigies des grands clubs de football tels que le Barça, le Real Madrid et plusieurs stars de football et de basket-ball, notamment.

Les prix sont fixés en fonction de la qualité de l'article et, surtout, de l'ensemble des frais générés. Pour la marchandise importée, le dédouanement coûterait cher, explique un importateur.

Certains parents préfèrent effectuer les achats avec leur progéniture, afin qu'elle-même opère les choix. "Je prends tout mon temps lorsque j'achète les fournitures scolaires de mes enfants. Il y a des structures qui exposent des articles qui ne tiennent que le temps d'une journée de classe. Nous devons être vigilants", suggère Félicien.